

## **Compte rendu du conseil municipal du 28 Mars 2014**

*Présents* : 14 sur 15

*Pouvoir* : 1

*Début de séance* : 21 heures

*Fin de séance* : 21 heures 30

**Sous la présidence de M. Maurice GRENIER, Maire**

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Messieurs GRENIER Maurice, DATSIRA Jean-Louis, GALLAIS Christian, PERIC Patrick, FEUGA Michel,

DUHAMEL Freddy, MAMAN David, LEWIN FLEUR David

Mesdames DAVID Henriette, COLIN Annie, CANNESANT Maryline, MATRE Céline, TERMOSIRIS Patricia,

BIANCHIN Christine

**Absents ayant donné procuration :** Madame MONFORT – PERRIN Marie-Madeleine  
procuration à Madame Maryline CANNESANT

**Secrétaire de séance :** Madame Maryline CANNESANT

**Début de séance : 21 heures**

## Ordre du jour :

### **1. Installation des nouveaux Conseillers**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Maurice GRENIER, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame Maryline CANNESANT a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Monsieur Michel FEUGA et Monsieur David LEWIN FLEUR

Madame Henriette DAVID la plus âgée des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 14 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire

### **2. Election du Maire**

Les conseillers municipaux ont exprimé leur vote et les résultats sont les suivants :

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants .....	15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .....	0
d. Nombre de suffrages exprimés .....	15
e. Majorité absolue.....	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GRENIER Maurice	15	QUINZE

Monsieur Maurice GRENIER a été proclamé maire à la majorité des voix exprimées et a été immédiatement installé.

### **3. Détermination du nombre d'Adjoints**

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune.

### **4. Election des Adjoints**

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. Elle est mentionnée dans le tableau de résultats ci-dessous

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants .....	15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .....	0
d. Nombre de suffrages exprimés .....	15
e. Majorité absolue .....	8

Noms et prénoms des adjoints	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	Dans l'ordre de la liste	Nbre de suffrages de la liste
DAVID Henriette	1 <sup>er</sup> adjoint	15
DATSIRA Jean Louis.	2 <sup>ème</sup> adjoint	
GALLAIS Christian	3 <sup>ème</sup> adjoint	
COLIN Annie	4 <sup>ème</sup> adjoint	

Les adjoints sont élus à la majorité des voix exprimées et immédiatement installés

**Questions diverses :**

**Pas de questions diverses**

Fin de séance : 21 h 30

**Tous les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'ensemble de ces décisions.**